IL N'EST PAS INTERDIT DE SE DÉFENDRE

Samedi 2 mars
15H-18H

Prison

Prétoire

Défense Libre

Justice

Tribunal

Avocats

Juges

Comité d'Action des Prisonniers

Bourse Départementale du Travail de Bobigny
1, Place de la Libération

T1 - Libération
M5 - Bobigny Pablo Picasso

- Projection d'extraits du documentaire « 10e chambre, instants d'audience » de Raymond Depardon suivant le déroulement d'audiences à la 10ème chambre correctionnelle de Paris
- Partage de témoignages et d'expériences autour des luttes pour la Défense Libre face à la justice et à l'enfermement
- Petite restauration à prix libre
- Table de presse

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez vous associer à la préparation de la journée, ainsi que pour toute idée ou demande d'information

contrelenfermement@riseup.net

http://contrelenfermement.noblogs.org

IL N'EST PAS INTERDIT DE SE DÉFENDRE !
DÉFENSE LIBRE FACE A LA JUSTICE

ATELIERS / DÉBATS / DISCUSSIONS

Lorsque nous sommes confrontés à la police, à la justice et à la prison, se défendre signifie trop souvent devoir se taire, parfois nier sa propre parole et souvent laisser les experts et les techniciens du droit jouer entre eux le « spectacle » d'une audience, d'un procès ou d'une commission. Refuser la parole à un prévenu, lui interdire d'élaborer sa défense, d'accéder à son dossier, plaider par l'insulte et de nombreuses autres pratiques de censure et d'écrasement y contribuent.

Parce que trop d'avocats disent « nous » avant de lâcher leurs clients, parce que, trop souvent, ils collaborent avec les juges pour « maintenir l'ordre » dans le tribunal, parce que les outrages à magistrats paralysent la possibilité de s''exprimer... Parce que chacun devrait pouvoir, simplement, se défendre comme il l'entend, nous lançons un appel :

Aux personnes confrontées à la justice et à la prison (personnellement ou par leurs proches), aux collectifs de lutte contre la répression et de solidarité avec les prisonnier-e-s, à tou-te-s ceux et celles pour qui la justice est leur champ de bataille. Le rapport à la prison, aux juges, aux avocats et aux policiers est une question politique plus que juridique. Ensemble, nous faisons entendre nos voix.

Le samedi 2 mars à partir de 15h, retrouvons-nous pour briser notre isolement. Partageons nos expériences, nos galères et nos luttes. Réfléchissons à nos moyens pour faire face aux différentes facettes de la justice (civile, pénale, administrative) et à l'incarcération de nos proches (relations avec l'avocat, solidarités concrètes, demande et refus de parloirs ...).

SAMEDI 2 MARS DE 15H A 19H
BOURSE DU TRAVAIL DE BOBIGNY
GRIGNOTAGE A PRIX LIBRE

Contact :

CONTRELENFERMEMENT@RISEUP.NET